RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Oullins-Pierre-Bénite

Métropole de Lyon

ARRÊTÉ DU MAIRE

PAUCV/NUM_25_005

OBJET : Certification des points d'adresses 2 à 14 rue des Bottières, côté pair ; 124 Boulevard Emile ZOLA, côté pair, Oullins, 69600 Oullins-Pierre-Bénite

Le Maire d'Oullins-Pierre-Bénite,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-28 ;

Vu l'arrêté n°SG24_58 du 9 février 2024 donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Louis CLAUDE Conseiller délégué au Maire ;

Considérant qu'il est nécessaire d'identifier **les propriétés** 2 à 14 rue des Bottières, 124 Boulevard Emile ZOLA, Oullins, 69600 Oullins-Pierre-Bénite

ARRÊTE

ARTICLE Premier :

Les numéros de voirie situés au niveau des tènements dont le code INSEE est 69149, certifiés aux adresses suivantes (cf. plan ANNEXE) :

14 rue des Bottières : AE 300
12 rue des Bottières : AE 301
2 rue des Bottières et 124 Boulevard Emile Zola : AE 259

En conséquence, ces unités foncières détiennent les adresses postales précitées.

ARTICLE Dernier :

Ampliations du présent arrêté seront adressées au Service du Cadastre de la Métropole de Lyon, au service d'acheminement des colis et du courrier : la Poste, à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), et à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire par :

Mise en ligne le : / /

Pour le Maire,
Jérôme MOROGE et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Louis CLAUDE

Fait à Oullins-Pierre-Bénite, le 17 Avril 2025

Pour le Maire,
Jérôme MOROGE et par délégation,
L'adjoint délégué,

Jean-Louis CLAUDE

COMMUNE D'OULLINS-PIERRE-BENITE (Rhône)

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon, par la voie d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

PDAU/NUM_25_005
Du 17/04/2025

ANNEXE

Certification des points d'adresse :

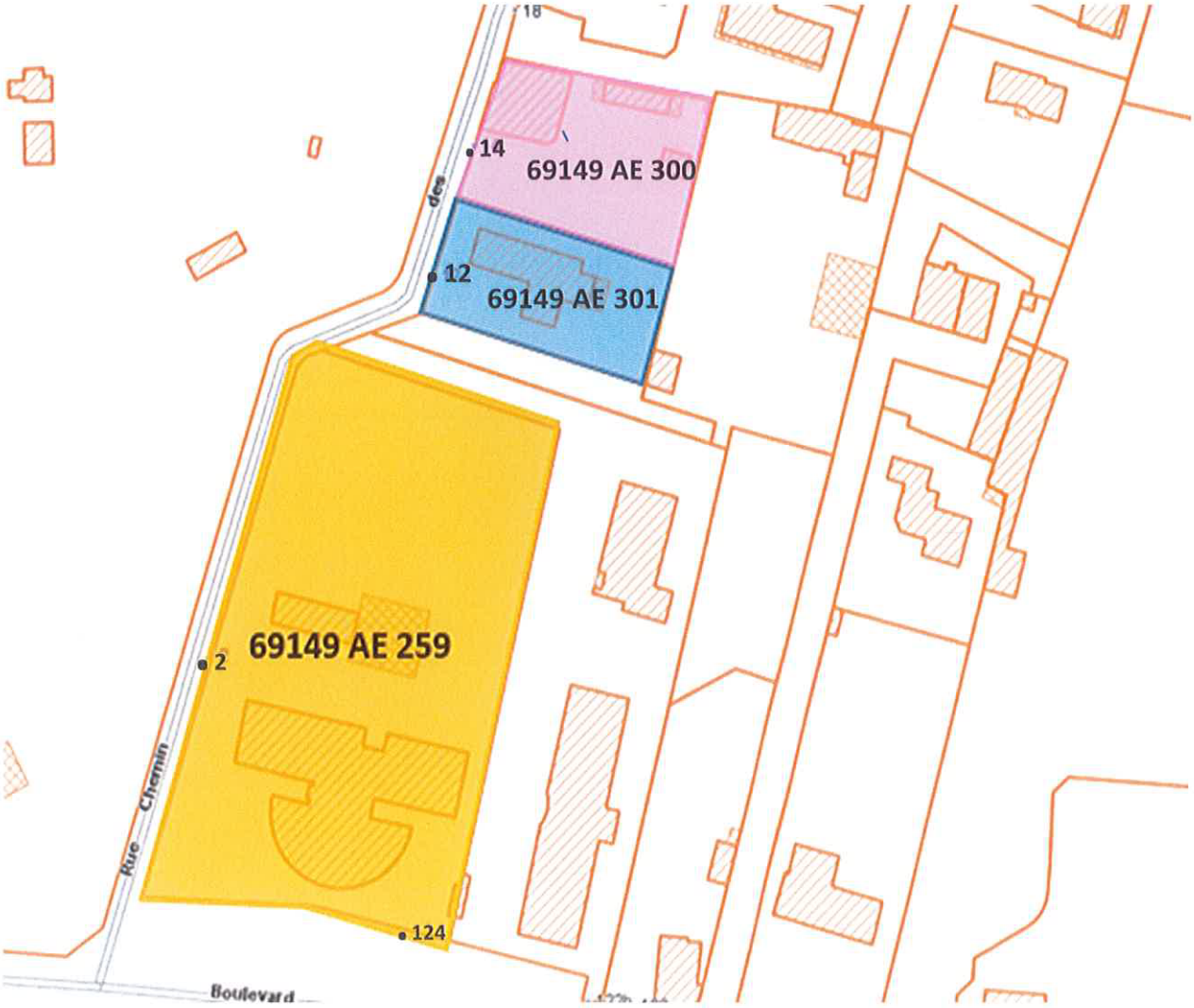

Les numéros de voirie situées au niveau des tènements dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes :

14 rue des Bottiières : AE 300
12 rue des Bottières : AE 301
2 rue des Bottières et 124 Boulevard Emile Zola : AE 259